



CHIMIE ÉNERGIE



DÉLÉGUÉ SYNDICAL

Session médiane (3 jours)

Contenu

- Rôles et missions du DS
- Les interlocuteurs du DS
- Les pratiques syndicales sources de développement
- La Négociation Annuelle Obligatoire
- L'animation de la section syndicale
- Le développement de la CFDT dans l'entreprise

Intervenants et nombre de participants

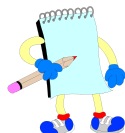
- 2 animateurs du **Syndicat**.
- 12 à 15 participants.

Public concerné et pré-requis

- Nouveaux délégués syndicaux.
- Avoir suivi la session « Bienvenue à la FCE-CFDT ».

Objectifs

- **Comprendre le rôle et les missions du délégué syndical.**
- **Intégrer les prérogatives et moyens d'action du DS.**
- **Situer le délégué syndical dans son lien avec la SSE et le syndicat.**



Déroulement et inscriptions

- **Durée : 3 jours**
- **Délai d'inscription : 1 mois à minima.**
- **Lieu de la session : SCERAO - CFDT.**
- **Renseignements et inscriptions : auprès du Syndicat.**

- Fiche disponible auprès du :
secteur Formation de la FCE-CFDT
47/49, avenue Simon Bolivar
75950 PARIS CEDEX 19
Mèl. : formation.syndicale@fce.cfdt.fr